



Yacht Club des Abers

DU 21 AU 24 MAI 2021

36^{ème} édition

220 MILLES
SANS ESCALE

L'ABER
WRAC'H

PLYMOUTH

TRANSMANICHE

EN DOUBLE OU ÉQUIPAGE

GÉOLOCALISATION EN DIRECT DE LA COURSE

l'Aber-wrac'h - Plymouth - l'Aber-wrac'h

Retrouvez-nous sur



INSCRIPTION EN LIGNE
WWW.YC-ABERS.FR

Le Télégramme



RÈGLES APPLIQUÉES, LA RÉGATE EST RÉGIE PAR :

- Les règles telles que définies dans « règles de course à la voile, World Sailing. »
- Les prescriptions nationales et leurs annexes s'appliquant aux concurrents étrangers.
- Les règlements fédéraux.
- La partie B, section II du RIPAM, IRPCAS quand elle remplace les règles du chapitre II des RCV.
- En cas de traduction de cet avis de course, le texte en langue française prévaut.

PUBLICITÉ

- Application de la réglementation 20 de World Sailing.

BATEAUX ADMIS (GUIDE OSIRIS-HABITABLE 2021)

- Les bateaux ayant un groupe net supérieur à 10.
- Les mini 6.50 et Pogo 6.50.
- Les Figaro Bénéteau 1, 2 et 3 et les Class 40.
- Le record Transmanche YCA 2021 : ouvert à tous types de bateaux.
- Le nombre maximum de bateaux inscrits est fixé à 75.

Ne sont pas admis : les bateaux des groupes A, B et L.

ÉQUIPEMENT

Tous les bateaux seront équipés d'une balise de géolocalisation mise à disposition par les organisateurs, qui permettra de connaître la position, le cap et la vitesse en temps réel.

Chaque bateau doit posséder :

- L'équipement de sécurité prévu pour la navigation semi-hauturière.
- Une énergie suffisante pour assurer le fonctionnement des feux et de la VHF pendant toute la durée de la course
- 1 moteur en bon état de fonctionnement et avoir une autonomie de carburant suffisante pour parcourir une distance de 110 milles. Un contrôle de jauge et de sécurité aura lieu à partir du jeudi 20 mai 2021.

OBLIGATION DES CONCURRENTS

Chaque concurrent doit être titulaire de la licence FFVoile 2021, validée par un médecin.

Le bateau doit être assuré et le skipper doit être majeur. Une autorisation parentale est exigée pour les équipiers mineurs de plus de 15 ans.

Un des membres de l'équipage au moins doit être titulaire du CRR (obligatoire en Angleterre)

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing et avoir une assurance en responsabilité civile d'un montant de 1,5 million euros. Ils peuvent également prendre une licence temporaire FFVoile 2021.

Ces documents devront être présentés au moment de l'inscription.

La carte d'identité formule HN/Osiris doit être à jour.

PARCOURS

Départ de l'Aber-Wrac'h, contournement du brise-lames de Plymouth et retour à l'Aber-Wrac'h sans escale, soit une distance de 220 milles. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, retarder le départ de la course ou annuler le parcours initial en fonction des conditions météorologiques, **des conditions sanitaires et des contraintes liées au Brexit** et de proposer aux concurrents un parcours de substitution.

FERMETURE DE LIGNE (prévue à 17H le 23 Mai)

Si le départ est retardé en raison des conditions météo ou si le petit temps ne permet pas de faire l'aller/retour en Angleterre avant dimanche 17H, la fermeture de la ligne aura lieu le lundi matin 24 mai et la remise des prix aura lieu à 14H.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les concurrents devront :

- S'inscrire en ligne sur le site du Club (yc-abers.fr) avant le 17 mai. Nous adresser :
 - Soit un chèque de 120€ par bateau + 10€ par équipier y compris le skipper, avant le 06 mai 2021.
 - Soit un chèque de 150€ par bateau + 10€ par équipier y compris le skipper après le 06 mai 2021.

Les chèques ne seront pas débités avant le jour de la course.

CLASSEMENTS

- Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps.
- L'organisateur répartira les bateaux dans différents groupes de classement.
- Les bateaux d'une même série (minimum 5) feront l'objet d'un classement spécifique après extraction si nécessaire.
- Un classement spécifique sera fait pour les bateaux équipés par des étudiants des grandes écoles (minimum 3 bateaux).

IMPORTANT

Avenant au 1er Février (sous réserve de modifications des conditions d'entrée au Royaume-Uni).

- Documents obligatoires:

- **Carte d'identité valide (acceptée jusqu'au 1er Octobre 2021) ou Passeport valide (conseillé) à jour.**
- **Test Covid négatif 72 heures maximum avant le départ de la course.**

